

Commission : Développement durable

Question : Vers une gestion mondiale des déchets industriels

Auteur : Angola

L'Angola, en forme longue la République d'Angola, est un pays du sud-ouest de l'Afrique. Il est le deuxième pays de langue portugaise par son étendue et le troisième par sa population. L'Angola est devenu indépendant en 1975, sous un gouvernement communiste appelé République populaire d'Angola. La superficie de l'Angola est de 1 246 700 km². Sa densité de population est de 10 hab/km². Ses frontières terrestres mesurent 5.198 km. Le nombre total d'habitants est de 24 383 3011. L'Angola est en plein développement économique, en 2014 elle s'impose comme la 5^e puissance économique de l'Afrique, notre pays est un important producteur de matières premières notamment des hydrocarbures et des pierres précieuses.

Notre pays produit des déchets liés à son industrie. Il existe sur notre territoire des décharges comme dans tous les pays mais le gouvernement fait tout de son mieux pour que ces amas de déchets produisent le moins possible de pollution, de gaz nocifs ou bien autre fléaux liés à l'accumulation de différents déchets dans un espace restreint. L'extraction de pierres précieuses demande parfois beaucoup de moyens à un coût important et surtout est facteur de pollution. Malgré tout, notre pays tente de réduire au maximum cette pollution en recherchant des technologies nouvelles.

L'Angola souligne l'importance de la gestion des déchets pour permettre de diversifier l'économie, de créer des nouveaux emplois et de contribuer au transfert et à l'application des technologies de plus en plus appropriées. La gestion des déchets est un élément important des politiques publiques. Même si notre pays n'est pas un énorme producteur de déchets, il estime nécessaire d'apprendre à les gérer. Selon une étude de diagnostic national réalisée en 2012, le pays produit annuellement 3,5 millions tonnes de déchets urbains, avec une capacité journalière estimée à 0,46 kilogrammes par personne au niveau national, et 0,65 kg par personne au niveau de la capitale du pays.

Depuis 2012, notre pays s'inquiète de la gestion des déchets et a mis en place « Le Plan National de Gestion des déchets solides ». La ministre de l'Environnement, Fatima Jardim a déclaré : "Nous allons entamer la mise en œuvre des structures liées aux futures décharges, concernant les déchets domestiques ou sanitaires, processus qui consolidera l'installation du Plan National Stratégique des Résidus approuvé par le Gouvernement au mois d'août 2012". Un milliard et quatre cent mille dollars est le montant prévu pour la mise en œuvre, jusqu'à l'an 2020, du Plan National Stratégique Urbains (PESGRU).

Enfin, la ministre a conclu que ce Plan se base sur le projet de la future production des déchets en Angola, que l'on estime, pour l'an 2025, à environ 8,6 millions de tonnes/an, ce qui équivaut à une production journalière de 0,81 kg/jour par habitant.

Pour conclure, notre pays accorde beaucoup d'importance à la gestion des déchets et met en place différents moyens d'action, bien que nous ne soyons pas un pays très riche, l'Angola agit à son niveau afin de préserver son environnement mais nous avons également des priorités qui concerne l'économie et la création d'emploi. L'approbation récente de l'Agence Nationale des Déchets, a dit la ministre de l'environnement, permettra de réévaluer le fonctionnement du secteur dans chaque province et ses particularités. Cela va permettre à notre pays de gérer au mieux les déchets dans chaque région du pays.